

CRPF Languedoc-Roussillon

Emploi proposé

Technicien forestier en contrat à durée déterminée de 7 mois (du 1er juin 2016 au 31 décembre 2016).

Nature de l'activité

- Mise en œuvre du programme de regroupement du « petit » foncier forestier : organisation de réunions, contacts individuels avec les propriétaires, cartographie et analyse foncière sous SIG (MAP INFO), instruction des dossiers techniques en relation avec la SAFER (Agence de Lozère) et le Conseil Départemental.
- Incitation à la gestion forestière sur le territoire des Cévennes lozériennes et gardoises, en lien avec la forêt publique pour une gestion concertée (éventuelle création d'ASLGF pour mutualiser coupes et travaux) dans le cadre de l'action du projet CEVAIGOUAL
- Participation aux travaux menés dans le cadre du groupe régional PINS (suivi de chantiers)
- Participation aux formations FOGEFOR organisées à destination des propriétaires forestiers

Profil recherché

Diplômes demandés :

- Brevet de technicien supérieur agricole option productions forestières ou gestion forestière.
- Diplôme technique ou universitaire français ou étranger de niveau équivalent.

Qualités requises et autres éléments :

- bonne connaissance du milieu forestier, compétences techniques en matière de forêt et d'environnement,
- goût et aptitude pour le travail de terrain et les déplacements,
- capacité d'écoute des propriétaires forestiers, élus locaux, gestionnaires, autres partenaires du CRPF ; sens du relationnel et de la concertation,
- capacité à travailler en équipe tout en étant autonome, sens de l'initiative,
- organisation, rigueur,
- capacité à animer des réunions,
- maîtrise des outils informatiques (SIG, word, excel, power point).

Permis B obligatoire

Situation administrative

- **Statut** : contrat de droit public à durée déterminée.
- **Durée du contrat** : du 1er juin 2016 au 31 décembre 2016.
- **Lieu de travail** : basé à Mende (48) avec missions régulières sur l'ensemble de la Lozère et déplacements possibles sur la région Languedoc Roussillon
- **Rémunération** : selon expérience sur la base des statuts et grilles de rémunération du CNPF

- Voiture de service ou remboursement des frais kilométriques selon les barèmes administratifs en vigueur

Personne à contacter et dépôt de candidature

- M. Jean Marc Auban : Directeur du CRPF (☎ 04.67.41.68.10)
- M. Loïc Molines : Ingénieur responsable de l'antenne : (☎ 04.66.65.26.79)

Envoyer, un dossier comprenant :

- une lettre manuscrite de motivation, ciblée sur le profil du poste.
- un curriculum vitae précisant en particulier études, diplômes, qualification et expériences professionnelles antérieures.
- copie des diplômes et attestation des titres et activités professionnelles citées.
- photo d'identité.

à

Monsieur le Directeur du CRPF, 378 rue de la Galéra 34097 MONTPELLIER Cedex 5

La date limite de réception des candidatures est fixée au vendredi 29 janvier

Les candidats présélectionnés seront invités dans les semaines suivantes à se présenter devant une commission de sélection